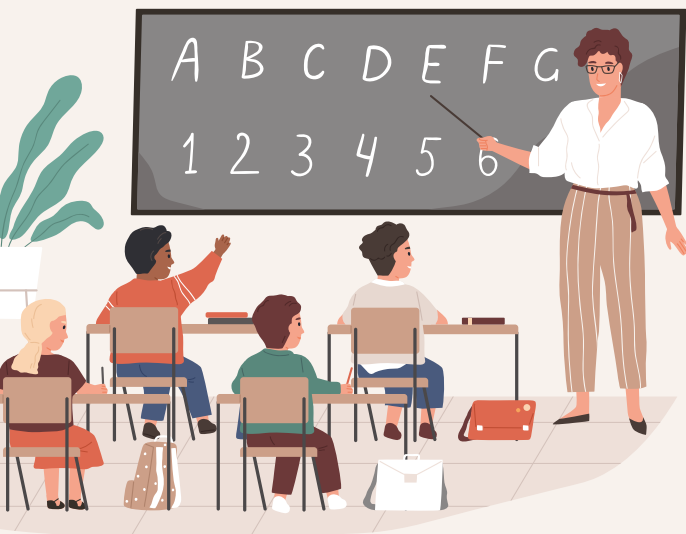


# INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2022-2023

POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022/2023, PENSEZ À INSCRIRE VOS ENFANTS NÉS EN 2019 À L'ESPACE ENFANCE AVANT LE 31 JANVIER 2022.



## QUELS ENFANTS SONT CONCERNÉS ?

Sont concernés les enfants effectuant leur rentrée :

- à l'école maternelle
- ou venant d'emménager sur la commune.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Cette inscription se fait auprès de l'Espace Enfance :  
247 route du Palais des Sports  
ou par mail [service.enfance@megeve.fr](mailto:service.enfance@megeve.fr)



## LES PIÈCES À FOURNIR

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile (facture électricité ou eau datant de moins de 3 mois sur résidence principale ou avis d'imposition sur résidence principale)
- Copie des vaccinations

